

Bonjour,

Nous sollicitons votre collaboration afin d'obtenir vos besoins pour un soutien salarial de votre personnel de recherche (employés et étudiants).

**Action requise** : Remplir le formulaire de demande de soutien salarial ci-joint et le transmettre à [brcdt-avis@polymtl.ca](mailto:brcdt-avis@polymtl.ca).

**Échéance** : 24 juillet 17h

**ADMISSIBILITÉ** : **professeures et professeurs ayant des revenus de recherche de sources non gouvernementales et dont les activités ont été interrompues, en tout ou en partie, pour des motifs liés à la COVID-19.**

\*\*\*\*\*

Nous avons récemment obtenu les détails sur le fonds d'urgence pour la continuité de la recherche au Canada qui découle de l'annonce du 15 mai dernier et qui est doté d'une enveloppe de 450M\$.

Le programme se décline en quatre étapes. Les détails sont disponibles au lien suivant : <https://www.sshrc-crsh.gc.ca/funding-financement/crcf-fucrc/index-fra.aspx>.

Pour l'étape 1, Polytechnique s'est vu octroyer un montant de 2 359 761,72 \$ pour soutenir le personnel de recherche **payé à partir de sources non gouvernementales**.

Polytechnique procédera à la répartition des fonds après avoir complété les trois étapes suivantes :

- Étape 1 : établir les besoins de chaque professeur (via le formulaire Excel ci-joint);
- Étape 2 : assurer la conformité des demandes de soutien salarial avec les critères du programme;
- Étape 3 : répartir les fonds équitablement en fonction de l'enveloppe budgétaire obtenue.

Un comité a été formé pour assurer la répartition équitable des fonds, la conformité du processus et le respect des critères du programme (notamment en matière d'équité, de diversité et d'inclusion). Les membres du comité sont :

- François Bertrand – directeur général adjoint et directeur de la formation et de la recherche
- Annie Ross – directrice associée à la direction de la formation et de la recherche
- Michel Meunier – directeur de département
- Abdellah Ajji - professeur représentant de la commission de la recherche
- Frédéric Sirois - professeur
- Augustin Brais – directeur BPIR
- Olivier Grenier – directeur BRCDT
- Ghyslain Boisvert – chef de section BRCDT

L'information demandée est nécessaire pour établir les besoins d'appui financier ainsi que pour permettre une reddition de compte éventuel.

Si les fonds octroyés à l'étape 1 ne sont pas suffisants, Polytechnique déposera une demande pour des fonds supplémentaires. La date limite pour cette demande étant le 29 juillet, nous vous demandons de transmettre vos formulaires avant le 24 juillet à 17h.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à écrire à [brcdt-avis@polymtl.ca](mailto:brcdt-avis@polymtl.ca).

Cordialement,

**Olivier Grenier**

Directeur, Bureau de la recherche et Centre de développement technologique